

## **Masters Droit et Masters Action publique et régulations sociales (APRS)**

### **Département MSO**

## **Calendrier des candidatures en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de Master (M1 et M2) des Mentions Droit et Action publique et régulations sociales (APRS)**

(Hors formations en alternance)

E-candidat

Rentrée 2018/2019

**ATTENTION n'attendez pas les derniers jours pour déposer les pièces justificatives demandées pour la constitution de votre dossier de candidature sur la plateforme e-candidat**

Etapes	Quand ?
Ouverture E-candidat pour dépôt et hiérarchisation des vœux	Le 3 mai 2018
Clôture des candidatures	Le 30 mai 2018 à 23h59
Réponse Admissibilité dans E-candidat	Au plus tard le 15 Juin 2018
Organisation des entretiens (si entretiens)	Du 18 au 22 juin 2018
Modification de l'ordre des vœux possible par les étudiants	Jusqu'au 25 juin 2018 à 23h59
Réponse Admissions via E-candidat	Le 29 juin 2018
Réponse des étudiants	Au plus tard le 6 juillet 2018 23h59

- Vous pouvez candidater à un maximum de trois M1 ou trois M2
  - Il est obligatoire de hiérarchiser ses choix

Maj le 3/11/2017